



Au cœur de votre quotidien

IDEA

La gestion des actes de l'avenant 6

BSI / AMX/ MIE

Table des matières

La grille des tarifs :	2
La nomenclature :	3
La création de l'ordonnance	3
Informations à savoir :	5
La gestion de l'AMX.....	6
La gestion du MIE	7
La création d'une ordonnance avec MIE :	7

Au **01/01/2020** l'avenant 6 prévoit de nouveaux actes à prendre en compte dans Topaze:

- les forfaits de bilan de soins infirmier (**BSA / BSB / BSC**) remplacent les actes AIS d'une DSI pour les patients de **90 ans et plus**
- les soins externalisés (**AMX**) remplacent les actes AMI en cas d'association d'actes liés à la **BSi et DSI**
- la majoration des enfants de moins de 7 ans (**MIE**)

Les tarifs et la nomenclature vont donc être modifiés sur les versions Topaze installées en version **minimum 9.1.17** (Il n'y a pas l'obligation de passer en version 9.3 addendum 7).

La grille des tarifs :

PRATICIENS ACTES PATIENTS PRESCRIPTEURS ORGANISMES TABLES					
TARIFS NOMENCLATURES MÉDICAMENTS ET MATÉRIELS					
Tarifs des actes et des indemnités					
Profession :		Infirmier		Tarifs pour les cartes :	
				Hors Monaco	
	Anciens tarifs		Tarifs actuels		
	01/04/2019		01/01/2020		
AIS	2.65		2.65		N
AMI	3.15		3.15		H
AMX	0.00		3.15		H
BSA	0.00		13.00		
BSB	0.00		18.20		
BSC	0.00		28.70		P
DI	10.00		10.00		
FIS	36.00		36.00		
HN	2.35		2.35		
IFI	0.00		2.50		
MAU	1.35		0.35		
MCI	5.00		5.00		
MIE	0.00		3.15		
PPS	100.00		100.00		
Indemnité forfaitaire	2.50		2.50		
Majoration Nuit	9.15		9.15		

La nomenclature :

PRATICIENS ACTES PATIENTS PRESCRIPTEURS ORGANISMES TABLES							
TARIFS NOMENCLATURES MÉDICAMENTS ET MATÉRIELS							
Code	Archivé	Libellé	Lettre 1	Cotation 1	Lettre 2	Cotation 2	
	<input type="checkbox"/>		DI				
Code	Arch.	Nb Util.	Libellé	Lettre 1	Cotation 1	Lettre 2	Cotation 2
BSI R		0	BSI de renouvellement	DI	1.20	IFI	1.00
BSII		0	BSI initial	DI	2.50	IFI	1.00
DSII		0	La première démarche de soins infirmiers	DI	1.50		
DSIR		0	Les démarches de soins infirmiers suivantes	DI	1.00		

PRATICIENS ACTES PATIENTS PRESCRIPTEURS ORGANISMES TABLES									
TARIFS NOMENCLATURES MÉDICAMENTS ET MATÉRIELS									
Code	Archivé	Libellé	Lettre 1	Cotation 1	Lettre 2	Cotation 2	Taux 2	DAP	
	<input type="checkbox"/>				BSI			<input checked="" type="checkbox"/>	
Code	Arch.	Nb Util.	Libellé	Lettre 1	Cotation 1	Lettre 2	Cotation 2	Taux 2	DAP
BSB IFI		0	Forfait BSI avec déplacement pour le suivi de patients identifiés comme ayant une charge en soins dite "intermédiaire" - Patient de + de 90 ans	IFI	1.00	BSB	1.00		
BSA IFI		1	Forfait BSI avec déplacement pour le suivi de patients identifiés comme ayant une charge en soins dite "légère" - Patient de + de 90 ans	IFI	1.00	BSA	1.00		
BSC IFI		0	Forfait BSI avec déplacement pour le suivi de patients identifiés comme ayant une charge en soins dite "lourde" - Patient de + de 90 ans	IFI	1.00	BSC	1.00		

La création de l'ordonnance

A partir du 01/01/2020, pour les patients de plus de 90 ans, ce n'est plus une **DSI** qui doit être établie, mais un **BSI (Bilan de Soins Infirmiers)**.

ATTENTION :

L'élaboration de ce BSI est à faire exclusivement sur l'espace pro d'AMELI et non sur Topaze, nous vous invitons à lire le document de l'assurance maladie pour visualiser son fonctionnement

http://www.topaze-maestro.com/wiki/wp-content/uploads/2019/12/manuel_utilisateur_bsi_-_decembre_2019_-_assurance_maladie.pdf

En attendant de remplir le formulaire BSI sur AMELI PRO, vous pouvez créer l'ordonnance de BSI en 2 traitements, le premier sur 1 seul jour représentant l'acte BSI :

Mme CAISSE Pascale (99 ans)

TRAITEMENTS FICHE PATIENT ORDONNANCES DOSSIER MÉDICAL Prescripteur : Dr FAVRE PIERRE

FICHE DATES Ordonnance affichée N° 774 Sélectionnez l'ordonnance à afficher Afficher les ordon

Patient : CAISSE Praticien : INF Zone : FS papier, visite Assurance : Maladie
 FSE

Traitement 1 Traitement 2 + Activation MAU Cotation complexe

Ordonnance du : 01/01/2020 par : FAVRE

Code : BSII BSI initial

Nombre : 1 Jours Début : 01/01/2020 Fin : 01/01/2020

DSI Domicile (IFD) Domicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et jours fériés

Heure	Nuit	1er soin	Cotation
08:00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 DI 2.50+1 IFI 1.00

Si le déplacement n'a pas été effectué pour l'acte de bilan, vous pouvez retirer l'IFI 1.00

Une fois le BSI validé par le médecin sur AMELI, vous obtiendrez le type de forfait BSI (BSA, BSB ou BSC) à planifier. Vous pouvez ainsi créer le deuxième traitement de l'ordonnance des actes sur 1 an.

FICHE DATES Ordonnance affichée N° 774 Sélectionnez l'ordonnance à afficher Afficher les ordon

Patient : CAISSE Praticien : INF Zone : FS papier, visite Assurance : Maladie
 FSE

Traitement 1 **Traitement 2** + Activation MAU Cotation complexe

Ordonnance du : 01/01/2020 par : FAVRE

Code : BSC IFI Forfait BSI avec déplacement pour le suivi de patients identifiés comme ayant u

Nombre : 367 Jours Début : 01/01/2020 Fin : 01/01/2021

DSI Domicile (IFD) Domicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et jours fériés

Heure	Nuit	1er soin	Cotation
09:00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 IFI 1.00+1 BSC 1.00
18:00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 IFI 1.00

Notre exemple place le traitement 1 concernant l'acte de bilan d'abord et ensuite en traitement 2 l'acte de forfait, mais il n'est pas interdit de faire l'inverse !!

De plus si vous ne facturez pas le déplacement pour le bilan vous pouvez même faire 1 seul traitement et utiliser le bouton DSI à gauche de l'ordonnance afin de choisir l'acte DI 2.50

Pour les déplacements, la caisse d'assurance maladie n'autorise pas la facturation de l'IFI avec ces actes, il faut donc placer le **domicile gratuit** comme indiqué dans l'image ci-dessus.

Si vous avez des IKs à facturer, il faut les placer manuellement en passant par l'onglet **DATES** (clic gauche et ensuite clic droit sur la ou les cases à modifier):

Mme CAISSE Pascale (98 ans) 04-92-91-49-

TRAITEMENTS FICHE PATIENT ORDONNANCES DOSSIER MÉDICAL Prescripteur : Dr FAVRE PIERRE

FICHE DATES Ordonnance affichée N° 741 Sélectionnez l'ordonnance à afficher Afficher les ordonnances historisées

Praticien : Tous les praticiens Soins : Tous

N°	Date	Heure	Exécutant	Facturant	Cotation	Bilan	Zone	Dom	Dim	Nuit	IK	IKM	IKS	F
1	Mer 01/01/20	09:00	INF	INF	1 IFI 1.00 + 1 BSA 1.00			Gra	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
2	Mer 01/01/20	18:00	INF	INF	1 IFI 1.00			Gra	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
3	Jeu 02/01/20	09:00	INF	INF	1 IFI 1.00 + 1 BSA 1.00			Gra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
4	Jeu 02/01/20	18:00	INF	INF	1 IFI 1.00			Gra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
5	Ven 03/01/20	09:00	INF	INF	1 IFI 1.00 + 1 BSA 1.00			Gra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
6	Ven 03/01/20	18:00	INF	INF	1 IFI 1.00			Gra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
7	Sam 04/01/20	09:00	INF	INF	1 IFI 1.00 + 1 BSA 1.00			Gra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
8	Sam 04/01/20	18:00	INF	INF	1 IFI 1.00			Gra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
9	Dim 05/01/20	09:00	INF	INF	1 IFI 1.00 + 1 BSA 1.00			Gra	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			
10	Dim 05/01/20	18:00	INF	INF	1 IFI 1.00			Gra	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10			

Informations à savoir :

Le **BSA / BSB/ BSC** est facturable une seule fois par jour par patient. Les autres passages sont caractérisés seulement par un acte de déplacement appelé **1 IFI 1.00**

Dans une prochaine version de Topaze en 2020, une règle automatique en facturation supprimera l'acte BSA / BSB/ BSC si l'utilisateur a tout de même rajouté un forfait de BSI en trop (à un autre passage) ainsi que la gestion automatique du domicile gratuit si présence de l'IFI dans l'ordonnance.

La gestion de l'AMX

Pour l'AMX, il se substitue à la clé AMI dès lors qu'il est associé aux actes des forfaits de la BSI ! il n'y a donc pas d'acte AMX ajouté dans la nomenclature.

Voici comment peut se présenter l'acte dans l'ordonnance.

Mme CAISSE Pascale (98 ans) Prescripteur : Dr FAVRE PIERRE

TRAITEMENTS FICHE PATIENT **ORDONNANCES** DOSSIER MÉDICAL

FICHE DATES Ordonnance affichée N° 741 Sélectionnez l'ordonnance à afficher Afficher les ordonnances

Patient : CAISSE Praticien : INF Zone : FS papier, visite Assurance : Maladie
 FSE

Traitement 1 + Activation MAU Cotation complexe

Ordonnance du : 01/01/2020 par : FAVRE

Code : BSAIFI Forfait BSI avec déplacement pour le suivi de patients identifiés comme ayant u

Nombre : 92 Jours Début : 01/01/2020 Fin : 01/04/2020

Domicile (IFD) Domicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et jours fériés

Heure	Nuit	1er soin	Cotation	Ajouter
09:00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 IFI 1.00+1 AMX 1.00+1 BSA 1.00	-
18:00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 IFI 1.00+1 AMX 1.00	-

NB : Pour les patients ayant un **âge inférieur à 90 ans**, lors des actes AIS il faut désormais cumuler des actes **AMX** et non plus **AMI**

M. CARTE DE DEMO Charles (77 ans) Prescripteur : Dr FAVRE PIERRE

TRAITEMENTS FICHE PATIENT **ORDONNANCES** DOSSIER MÉDICAL

FICHE DATES Ordonnance affichée N° 776 Sélectionnez l'ordonnance à afficher Afficher les ordonnances

Patient : CARTE DE DEMO Praticien : PIQ Zone : FS papier, visite Assurance : Maladie
 FSE

Traitement 1 + Activation MAU Cotation complexe

Ordonnance du : 01/01/2020 par : FAVRE

Code : NURSING Séance de soins infirmiers, par séance d'une demi-heure, à raison de 4 au ma

Nombre : 90 Jours Début : 01/01/2020 Fin : 30/03/2020

Domicile (IFD) Domicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et jours fériés

Heure	Nuit	1er soin	Cotation	Ajouter
09:00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 AIS 3.00+1 AMX 1.00 /2	-
18:00	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 AIS 3.00+1 AMX 1.00 /2	-

Toutefois certains organismes peuvent accepter l'utilisation des AMI. Vérifiez auprès de votre conseiller informatique de la caisse d'assurance maladie pour le confirmer.

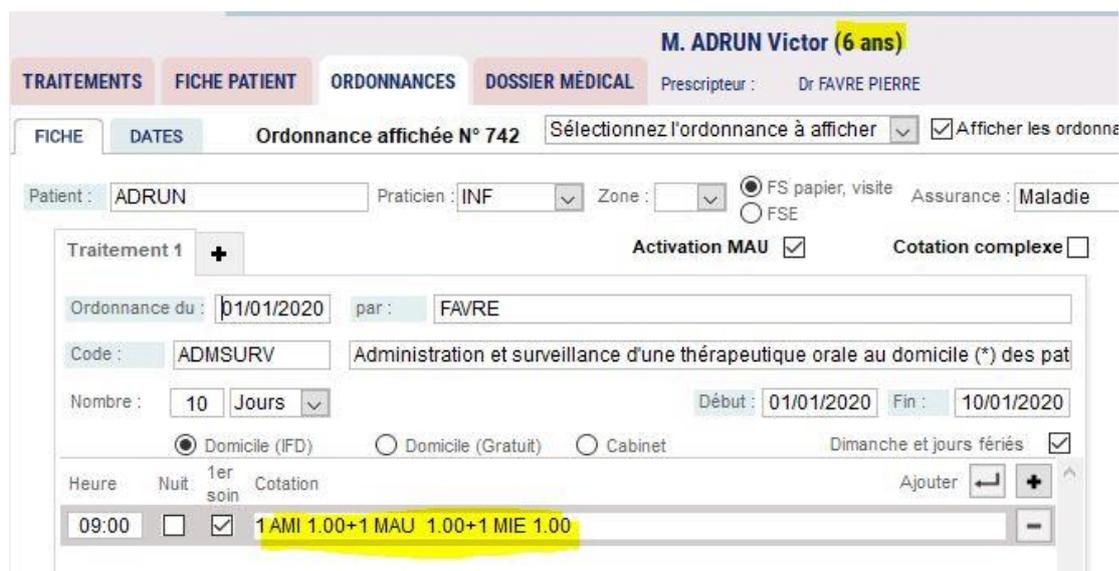
Nous vous conseillons de personnaliser la nomenclature pour une utilisation plus rapide et efficace !

La gestion du MIE

A partir du 01/12/2019, l'acte de majoration MIE pour les enfants de moins de 7 ans peut se cumuler en plus du MAU et du MCI à l'acte infirmier. Il ne peut se facturer qu'en association d'acte (jamais seul).

La création d'une ordonnance avec MIE :

Cas 1 :



M. ADRUN Victor (6 ans)
 Prescripteur : Dr FAVRE PIERRE

ORDONNANCES : Ordonnance affichée N° 742

Patient : ADRUN Praticien : INF Zone : FS papier, visite (selected) Assurance : Maladie

Traitement 1 : Activation MAU (checked) Cotation complexe (unchecked)

Ordonnance du : 01/01/2020 par : FAVRE

Code : ADMSURV Administration et surveillance d'une thérapeutique orale au domicile (*) des pat

Nombre : 10 Jours Début : 01/01/2020 Fin : 10/01/2020

Domicile (IFD) (selected) Domicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et jours fériés (checked)

Heure	Nuit	1er soin	Cotation
09:00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 AMI 1.00+1 MAU 1.00+1 MIE 1.00

Cas 2 :



M. ADRUN Victor (6 ans)
 Prescripteur : Dr FAVRE PIERRE

ORDONNANCES : Ordonnance affichée N° 743

Patient : ADRUN Praticien : INF Zone : FS papier, visite (selected) Assurance : Maladie

Traitement 1 : Activation MAU (checked) Cotation complexe (unchecked)

Ordonnance du : 01/01/2020 par : FAVRE

Code : ALIM CATH Alimentation entérale par voie jéjunale avec sondage de la stomie, y compris le

Nombre : 10 Jours Début : 01/01/2020 Fin : 10/01/2020

Domicile (IFD) (selected) Domicile (Gratuit) Cabinet Dimanche et jours fériés (checked)

Heure	Nuit	1er soin	Cotation
09:00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1 AMI 4.00+1 MCI 1.00+1 MIE 1.00

Nous vous conseillons de personnaliser la nomenclature pour une utilisation plus rapide et efficace !